

Constat Amiable

02 juin 2022



Sommaire

1. Le Constat Européen d'Accident.
2. Loi Badinter.
3. Le cadre législatif.

Le constat amiable

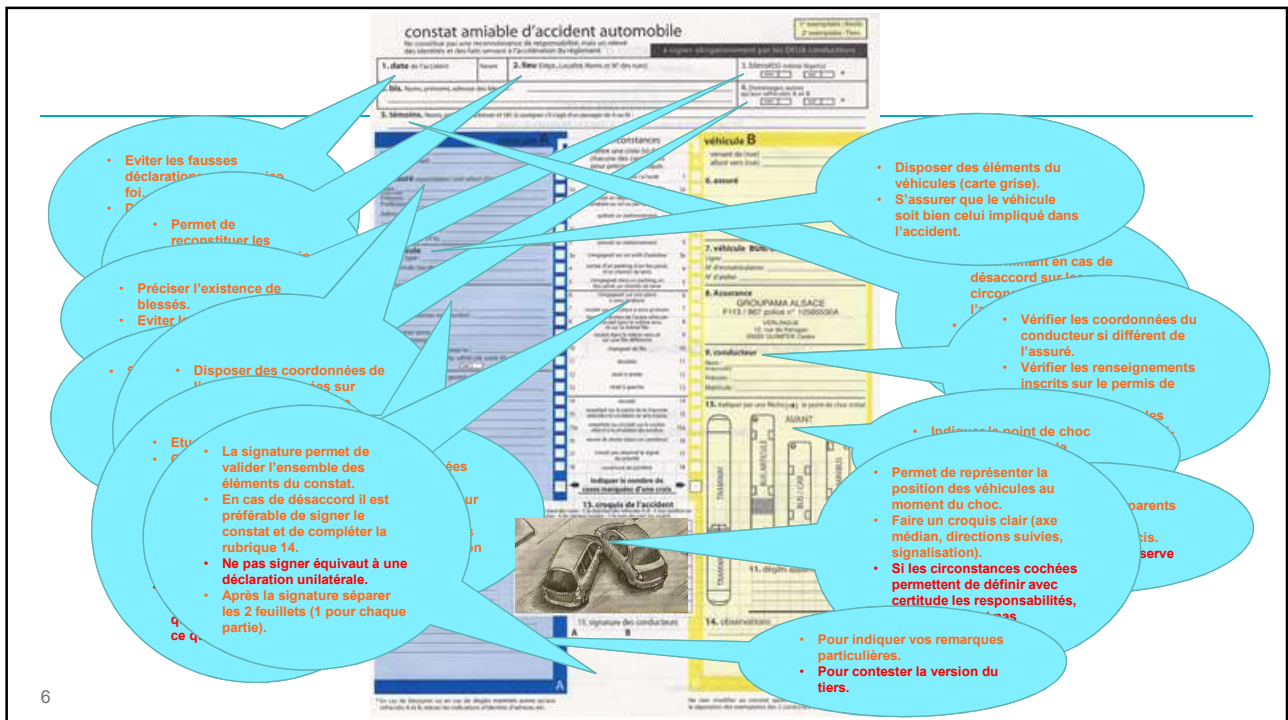
Objectifs

- ⦿ Etre en capacité de remplir un constat amiable lors d'un accident.
- ⦿ Connaître les obligations, les conventions et la législation liées aux accidents de la circulation.
- ⦿ Etre en capacité d'analyser un accident.
- ⦿ Connaître les procédures à appliquer en cas d'accident.

1

Le Constat Européen d'Accident

Application Develter



Attention !

Décision de l'assurance : 100% de responsabilité pour l'entreprise !

Observations : La phrase commence par « n'a pas respecté... » ... le sujet est donc le véhicule « B » !
* Toujours commencer sa phrase par « le tiers... ».

Circonstances :

Si le véhicule « A » roule sur une place à sens giratoire, que fait le véhicule « B » ?

- Soit circonstance 6 (s'engageait).
- Soit circonstance 7 (roulait sur une place à sens giratoire).

Croquis :

Faire le croquis avec les éléments nécessaires à la compréhension au moment du choc.

- Les bd de Strasbourg, Voltaire et Carnot ne sont pas utiles.
- Indiquer les équipements de (il manque les feux du Bd Thiers).

Si aucune circonstance de cochées de part et d'autre, ni de remarques notées : y a-t-il eu un accrochage ?

En l'absence de circonstances cochées et de remarques notées en « observations », les responsabilités pourraient être imputées au véhicule « B » suivant la version notée en verso.

Le croquis correspond à la relation des faits mais la position des véhicules montre que c'est le véhicule « B » qui accroche l'arrière du véhicule « A »

2

La loi Badinter

Loi du 05 juillet 1985

- ⦿ Elle fixe le cadre juridique de l'indemnisation par les assurances et crée le principe du droit à indemnisation de la victime dès lors que ses blessures sont le résultat d'un accident de la route pour lequel un véhicule terrestre à moteur (ainsi que ses remorques) est impliqué.
- ⦿ Le souci du législateur a été de privilégier l'indemnisation amiable et de limiter les recours juridictionnels aux contentieux complexes.
- ⦿ Elle instaure une indemnisation particulière des victimes d'accident de la route, même lorsqu'elles sont transportées en vertu d'un contrat.

« Accidents de la route »

- ⊙ Avec des véhicules en mouvement.
- ⊙ Sur la voie publique.
- ⊙ Sur un terrain privé ouvert au public.
 - Parking de centres commerciaux.
 - Parking de chaque entreprise.
 - Terrain privé mis à disposition d'une commune.

11

« Véhicules terrestres à moteur »

- ⊙ Tous les véhicules ainsi que ses remorques ou semi-remorque.
 - La voiturette électrique d'enfants.
 - La tondeuse à gazon autoporteuse.
 - Le cyclomoteur même tenu à la main.
 - Bien que celui qui le tient ait la qualité de piéton.
- ⊙ Cette loi ne s'applique pas :
 - Pour les chemins de fer.
 - Pour les tramways.
 - Qui circulent sur des voies qui leurs sont propres.

12

« Indemnisation systématique »

⊙ Si la victime :

- Est âgé de moins de 16 ans.
- Est âgé de plus de 70 ans.
- Supporte une invalidité égale à 80%.

⊙ Indemnisation :

- Des frais médicaux et d'hospitalisation.
- D'une incapacité physique temporaire ou définitive.
- Incapacité de travail.
- Préjudices moraux et financiers.

⊙ Exception :

- La faute « inexcusable », intentionnelle de la victime et cause exclusive de l'accident (tentative de suicide).

13

Si la victime n'est pas le conducteur du véhicule

⊙ Il s'agit alors de :

- Piétons.
- Cyclistes.
- Cavalier sur son cheval.
- Individu tombant de sa fenêtre sur une automobile.
- Personne glissant sur le sol boueux, en poussant une voiture et se blessant en heurtant l'arrière du véhicule.
- Personnes transportées (même à titre onéreux).
 - Personne qui chute seul à l'intérieur d'un bus en stationnement.

14

Si la victime est le conducteur du véhicule

- ⦿ La loi exclut le conducteur s'il se blesse ou se tue dans un accident seul, sans tiers en cause.
- ⦿ A défaut d'une garantie complémentaire prévoyant l'assurance du conducteur, aucune indemnisation possible pour la réparation des dommages corporels ou matériels qu'elle aurait subit.
- ⦿ Il est important que tout professionnel de la route ait continuellement à l'esprit le champ d'application particulièrement vaste de cette loi.

15

3

Le cadre législatif

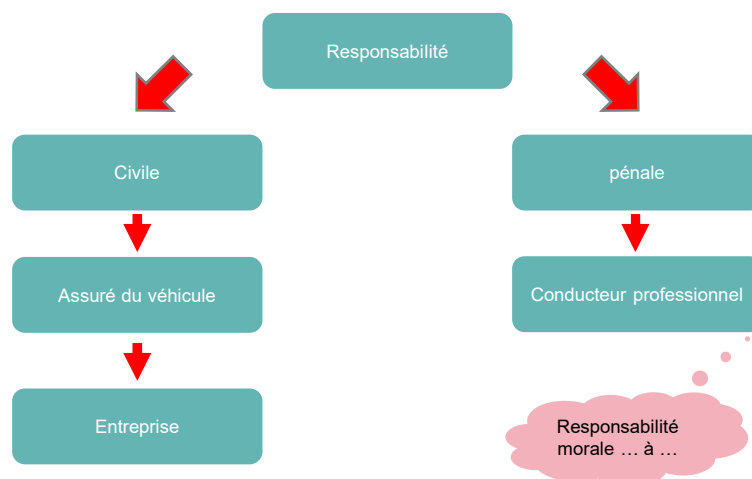
Le code de la route

Article R. 3-1 (Décret n° 61-93 du 21-01-1961).

- Tout conducteur de véhicule doit se tenir constamment en état et en position d'exécuter commodément et sans délai toutes les manœuvres qui lui incombent.
- Notamment ses possibilités de mouvement et son champ de vision ne doivent pas être réduits par le nombre ou la position des usagers, par les objets transportés ou par l'apposition d'objets non transparents sur les vitres.

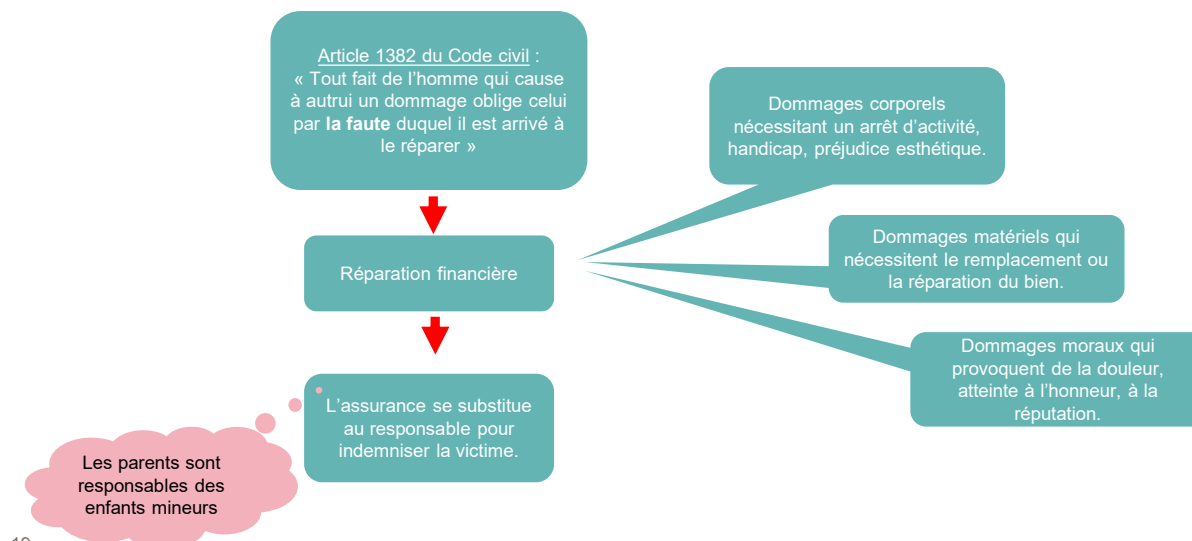
17

Quelles sont les responsabilités encourues ?



18

Qu'est ce que la responsabilité civile ?

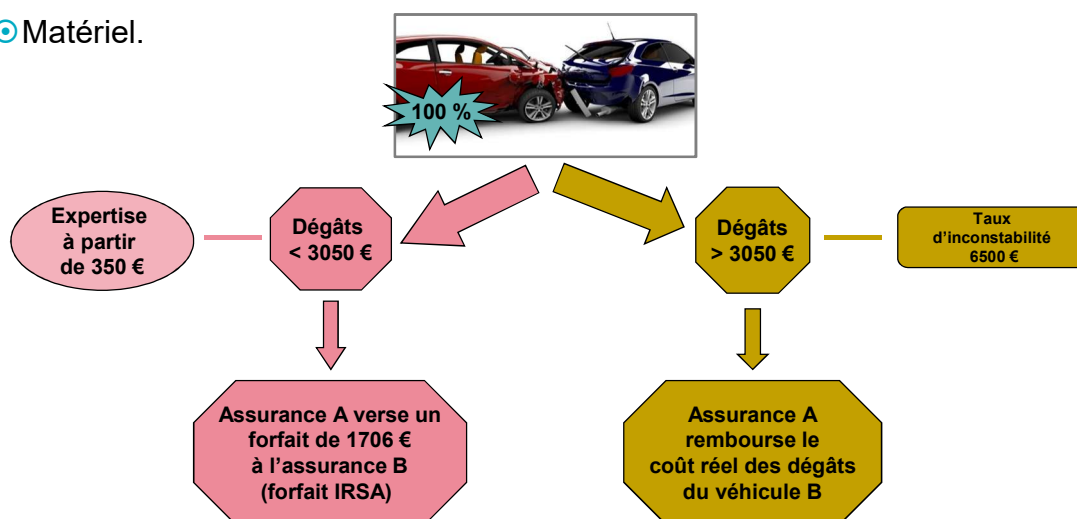


19

Le barème des assurances

Forfait IRSA

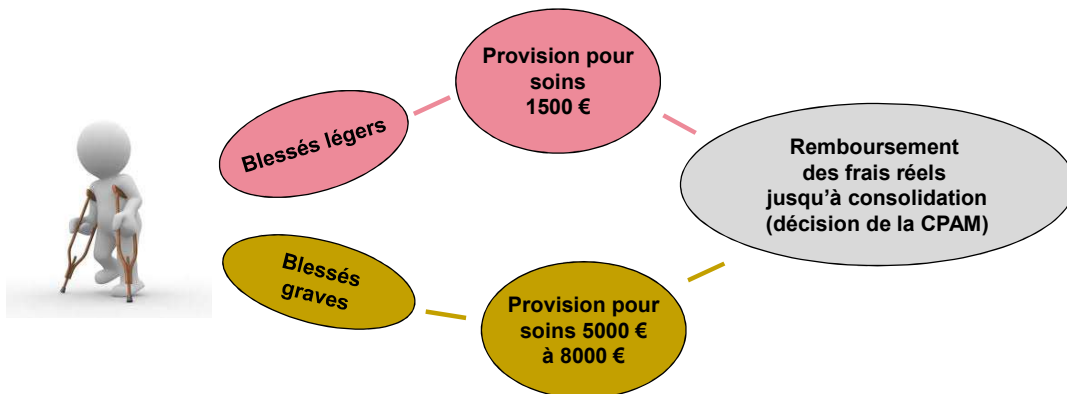
⊙ Matériel.



20

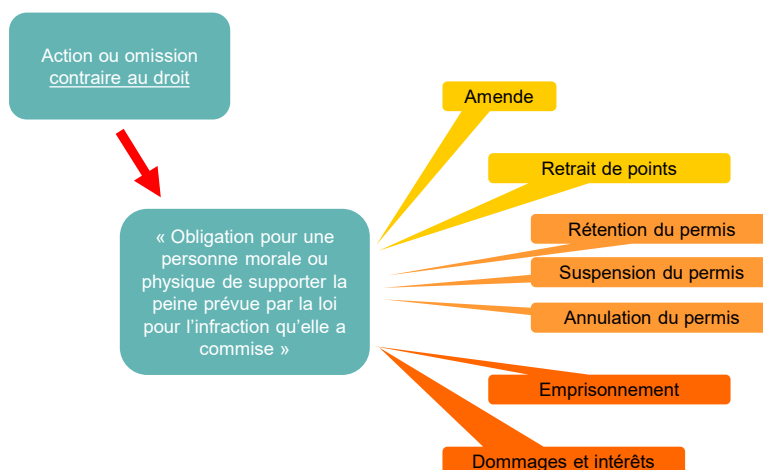
Corporels.

- Victime : individu concerné par un événement et non indemne (mort-blessé léger/grave).
- Blessé grave : hospitalisation > à 24h.



21

Qu'est ce que la responsabilité pénale ?



22

VEHICULE PRIORITAIRE

⦿ LE SAMU EST-IL PRIORITAIRE EN TOUTES CIRCONSTANCES ?

**Merci pour votre
attention**

Questions / réponses

Code de la route

20 questions ... réponses

Question 1

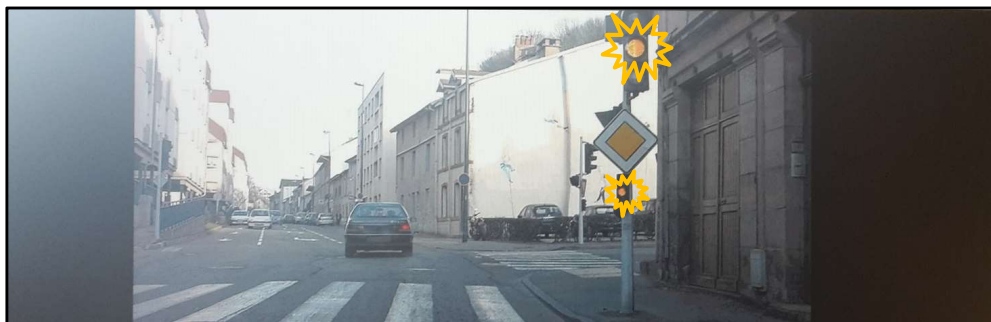


B) non

Correction de la question

Vous devez posséder un gilet de sécurité fluorescent homologué, à l'intérieur du véhicule, dans un endroit permettant de le prendre facilement avant de sortir du véhicule. De ce fait, le gilet de sécurité ne doit pas se trouver dans un endroit difficilement accessible de l'intérieur, le coffre par exemple. Il est par contre possible de placer le gilet dans la boîte à gants.

Question 2



B) Je ralentis et je franchis l'intersection avec prudence

Correction de la question

Ce feu de signalisation est jaune clignotant, il ne fonctionne pas. La signalisation m'indique que je circule sur une route prioritaire. De ce fait, je dois ralentir et franchir l'intersection avec prudence.

27

Question 3



Oui **A**

Non **B**

De la droite :

Oui **C**

Non **D**

© Vous avez eu juste à la question 30 / 40 avec la réponse A,C

Mon feu est vert. Je peux passer. Mais un tramway est arrêté pour faire monter ou descendre des passagers (une de ses portes est ouverte). Le danger en pareil cas, c'est le piéton pressé qui veut 'attraper' le tramway coûte que coûte, ou celui qui en descend en courant parce qu'il est en retard. Des piétons risquent donc de surgir des 2 côtés. Je passe prudemment, c'est-à-dire à vitesse modérée, prêt à freiner.

28

Question 4



B) Non

Correction de la question

Le large marquage blanc indique une voie réservée aux cyclistes. Je n'ai pas à y circuler.

Je ne suis donc pas bien placé. Je devrais être derrière le tramway. En effet, il arrive, dans certaines villes, que voitures et tramways partagent une même voie de circulation.

29

Question 5



A) Oui

B) Non

Correction de la question

Une voie d'évitement est un aménagement qui autorise et facilite le dépassement par la droite d'un véhicule qui tournerait à gauche, comme c'est le cas ici. C'est pour cette raison qu'il est interdit de s'y arrêter ou d'y stationner. Ce n'est pas un parking ! Dans cette situation, tout est réuni pour que je puisse dépasser cette voiture par la droite (à allure modérée).

30

Question 6



A) Oui

Des cyclistes peuvent également l'emprunter :

C) Oui

Correction de la question

La signalisation indique une voie réservée aux véhicules des services réguliers de transport en commun. Les cyclistes peuvent également emprunter cette voie.

Question 7

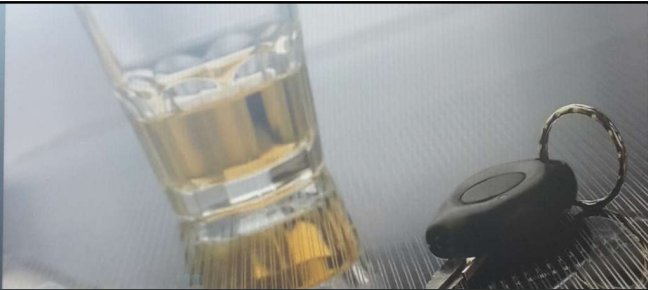


A) Oui

Correction de la question

La consommation de drogue est incompatible avec la conduite, au même titre que l'alcool ou certains médicaments.

Question 8



B) Non

Correction de la question

En consommant de l'alcool, ma vigilance va diminuer et mon temps de réaction va augmenter.

33

Question 9



B) Environ 30 minutes après l'absorption d'alcool

Le taux d'alcoolémie diminue toutes les heures de :

C) 0,15 g par litre de sang

Correction de la question

A jeun, le taux maximal d'alcoolémie est atteint environ 30 minutes après l'absorption d'alcool. En effet, il est nécessaire que l'alcool soit absorbé dans le sang. Le taux d'alcoolémie diminue toutes les heures de 0,15 gramme par litre de sang.

34

Question 10



A) Autorisé

Correction de la question

Je circule dans une voie réservée aux véhicules lents ; c'est-à-dire la voie obligatoire pour tous les véhicules qui circulent jusqu'à 60 km/h.

Même si je circule en dessous de cette vitesse, je peux sortir de cette voie le temps d'effectuer un dépassement. Bien sûr, à condition de céder le passage aux véhicules qui circulent dans la voie à ma gauche (sans les obliger à changer de voie ou à ralentir), et à condition d'y revenir ensuite si ma vitesse ne dépasse toujours pas 60 km/h.

Question 11



- A) Un gilet rétro réfléchissant
B) Un triangle de présignalisation

Quelle est la bonne réponse ?

Correction de la question

Lorsque vous circulez, vous devez posséder à bord de votre véhicule un gilet haute visibilité (ou gilet rétro réfléchissant) ainsi qu'un triangle de sécurité (ou triangle de présignalisation). Vous n'avez pas obligation de posséder une boîte complète d'ampoules de rechange, même si cela est fortement conseillé.

Question 12



B) Je laisse la clé sur le contact et je rejoins une issue de secours

Correction de la question

Dans un tunnel, et en cas d'incendie, vous devez immobiliser votre véhicule, laisser la clé sur le contact et rejoindre à pied et le plus rapidement possible l'issue de secours la plus proche.

37

Question 13



B) Non

Ce panneau m'annonce une zone dangereuse :

C) Oui

Correction de la question

Les panneaux de dangers sont de forme triangulaire. Ici, il s'agit d'un panneau d'indication, pas d'un panneau de danger. Mais pourquoi est-il là ? Tout simplement parce que l'endroit est dangereux. Même si cela ne saute pas aux yeux immédiatement. D'ailleurs, c'est lorsqu'un danger n'est pas perceptible qu'il est particulièrement redoutable ! Les panneaux ne sont pas à prendre à la légère. Ils sont mis en place parce qu'ils sont nécessaires ! Ici, il doit m'inciter à ralentir et à renforcer mon attention.

38

Question 14



B) Non

Correction de la question

Cette voiture de service a un gyrophare orange qui fonctionne. Cependant, ce gyrophare ne sert qu'à attirer l'attention (dans une zone de travaux par exemple). Je n'ai pas à lui céder le passage, puisque son conducteur rencontre un STOP, mais je ralentis et je reste vigilant.

39

Question 15



B) Je m'arrête

Correction de la question

Un piéton est sur le point de traverser la chaussée sans avoir visiblement remarqué la présence de mon véhicule. Je dois donc m'arrêter pour le laisser traverser avant de pouvoir continuer ma route.

Question 16



B) Non

Le code de la route s'applique intégralement :

C) Oui

Correction de la question

Sur tous les parkings ouverts à la circulation publique, le Code de la Route s'applique. Tous les jours, même le dimanche. A commencer par l'obligation d'avoir le permis de conduire correspondant au véhicule que l'on utilise. Donc même si ce parking est désert, je peux être verbalisé si je n'ai pas le permis (et je ne suis pas assuré non plus !).

41

Question 17



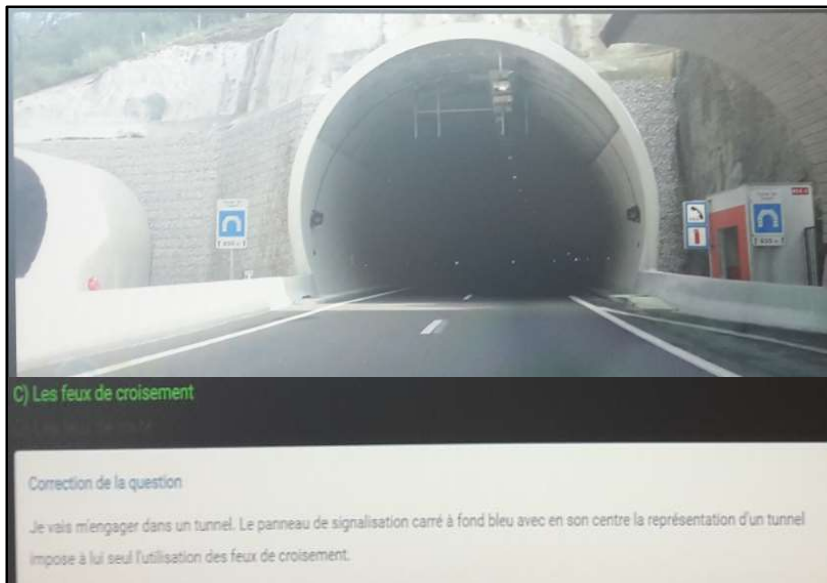
B) Non

Je pourrai tourner à gauche :

C) Oui

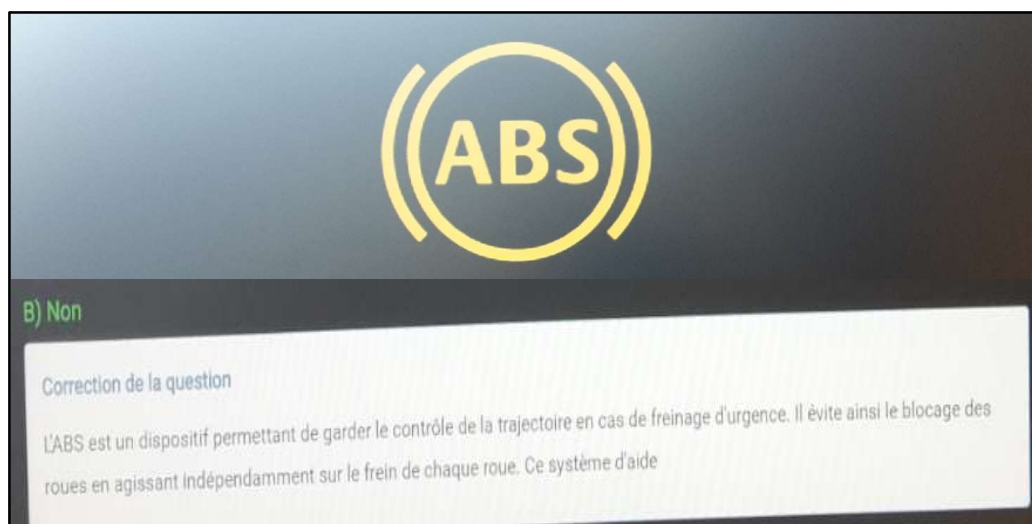
42

Question 18



43

Question 19



44

Question 20



The screenshot shows the CODECLIC logo with the text "Tests du code de la route" below it. Below the logo, the answer "B) Non" is displayed in green. Underneath, a section titled "Correction de la question" provides a detailed explanation of eco-driving.

B) Non

Correction de la question

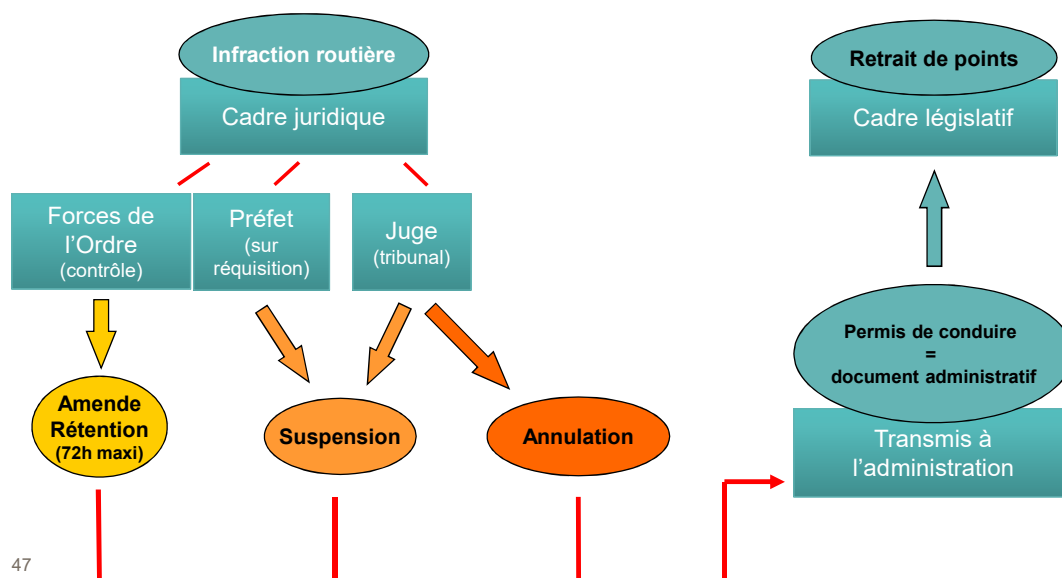
L'éco-conduite, c'est effectivement veiller à passer les rapports supérieurs de vitesses le plus tôt possible. Mais ce n'est pas que cela. C'est aussi et surtout anticiper les ralentissements (lâcher l'accélérateur dès que possible), éviter les accélérations inutiles, les vitesses de pointe élevées, et organiser son parcours pour éviter les bouchons.

45

- Faire une déclaration interne d'accident (« feuille blanche ») le plus rapidement possible. L'analyse de l'accident se fera de la même façon qu'un accident matériel.
- La déclaration sera mise en attente puis classée sans suite si la personne ne se manifeste pas; elle évitera de longues recherches au cas où la personne recontacte l'entreprise.

46

Les infractions et le permis de conduire



47

Merci pour votre attention

Questions / réponses

48

Titre de la présentation